

Référence : C5 – 3 – MAMP CT1



## Etude de faisabilité pour la construction d'un centre de tri métropolitain

Identifier et coordonner entre les collectivités les outils techniques et financiers de prévention et de gestion des déchets

### ACTEUR ET TERRITOIRE



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE  
 CT1  
 Le Pharo  
 58 bd Charles Livon  
 13007 Marseille



Mme Emmanuelle JULLION-BESNARD  
 Chargée de mission valorisation des déchets  
 04 91 99 74 30  
[emmanuelle.jullion-besnard@ampmetropole.fr](mailto:emmanuelle.jullion-besnard@ampmetropole.fr)

### CONTEXTE

La Métropole Aix-Marseille Provence créée depuis le 1/01/2016 regroupe plus de 1 800 000 habitants avec environ 60 000 tonnes de déchets collectés sélectivement, hors déchèteries, pour recyclage.

Afin d'étudier les possibilités d'optimisation du tri de ces déchets, ainsi que l'extension des consignes de tri des plastiques, la Métropole souhaite réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un centre de tri métropolitain.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

Définition et analyse des possibilités techniques et juridiques de maîtrise d'un centre de tri métropolitain, gage à long terme d'une maîtrise des coûts de prestation

#### Objectifs quantitatifs

Elaboration de plusieurs scénarios  
 Définition de montage contractuel pour le mode de gestion

#### Résultats qualitatifs

1<sup>er</sup> scénario : réalisation d'un seul centre de tri de 95 000 t/an  
 2<sup>ème</sup> scénario : construction de 2 centres de tri de 37 000 et 58 000 t/an implantés judicieusement sur les 2 zones de production. Ainsi la construction se ferait de manière échelonnée et éviterait la création « d'un vide de tri ».

## MISE EN ŒUVRE

Description de l'action	<p>Mission 1 : Etude des lieux des gisements, diagnostic global des équipements</p> <p>Mission 2 : Définition du projet de tri mutualisé</p> <p>Mission 3 : Elaboration de scénarii</p> <p>Mission 4 : Analyse multifactorielle et comparative des scénarii</p>
Planning	<p>2017 : Finalisation du schéma métropolitain de Prévention et traitement des déchets</p> <p>2018-2019 : Lancement d'un marché pour la réalisation de cette étude</p> <p>2020-2022 : Mise en œuvre des préconisations de l'étude</p>
Année principale de réalisation	Etude réalisée en 2019
Moyens humains	3 bureaux d'études : technique, juridique et financier
Moyens financiers	54 225 €HT
Moyens techniques	Aucun
Partenaires mobilisés	ADEME pour cofinancement

## RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite	Absence de concurrence des opérateurs privés
Difficultés rencontrées	Avoir du foncier disponible pour une construction, situé près des bassins de production et accessible par les camions
Recommandations	Aucune